



LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES CULTURELS : L'ART COMME LEVIER DE RÉSILIENCE ET D'ÉMANCIPATION

Table des matières

Introduction	2
Présentation du ROCAJQ.....	3
1. Présentation des membres	4
1.1 Atelier 19.....	4
1.2 Café Graffiti.....	5
1.3 Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier	6
1.4 Les Muses: centre des arts de la scène	7
1.5 Oxy-Jeunes	7
2. Historique des démarches.....	10
3. Les impacts de la pandémie de la COVID-19	12
3.1 Les impacts sur les jeunes.....	12
3.2 Les impacts sur les organismes	12
4. Proposition de financement inédite	14
4.1 Un financement à la mission récurrent	14
4.2 Enlever des barrières au financement par projet	14
5. Quatre raisons de financer nos organismes	16
5.1 Ils sont innovants sur les plans social et artistique.....	16
5.2 Ils offrent de l'éducation artistique dans un cadre unique.....	16
5.3 Ils mettent en place les conditions optimales pour une transformation sociale.....	17
5.4 Ils comptent de nombreux appuis dans leur milieu.....	18
Conclusion.....	20
Bibliographie	21
Annexes.....	22

Introduction

Le recours à l'art et au processus créatif est fréquent dans les organismes communautaires qui interviennent auprès des jeunes. Ce sont des outils très précieux pour développer l'estime de soi ainsi que les compétences socioprofessionnelles chez les adolescents·e·s et les jeunes adultes. On reconnaît aussi à l'art des bienfaits quant à la prévention de certains comportements à risque et problématiques sociales (consommation, décrochage scolaire, détresse psychologique, etc.)

Plusieurs organismes communautaires ont ainsi fait de l'art et de la culture leur principal outil d'intervention auprès des jeunes et c'est le cas de nombreux organismes membres de notre regroupement. Parmi ceux-ci, nous comptons Les Muses : Centre des arts de la scène, Oxy-Jeunes, Atelier 19, Café Graffiti ainsi que le Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier. Dès leur fondation, ces organismes ont fait le pari que la pratique artistique et culturelle peut avoir des retombées importantes sur la santé physique et psychologique des personnes tout en contribuant au développement social des communautés. Leurs approches, différentes dans la forme, mais similaires dans leurs retombées, se situent au croisement des champs d'intervention que sont la culture, l'éducation et l'intervention sociale.

À ces groupes communautaires, s'ajoutent des dizaines d'autres organismes qui, sans en faire leur principal outil d'intervention, ont régulièrement recours à l'art et la culture pour rejoindre les jeunes et leur permettre de laisser libre cours à leur énergie créatrice¹.

Ces organismes comptent de nombreux appuis dans leur communauté. Ils entretiennent de nombreux partenariats avec des acteurs de leur milieu, notamment au niveau municipal, culturel, et scolaire. Pourtant, leurs démarches pour obtenir un financement récurrent à la mission se sont toujours soldées par des refus. Leurs pratiques innovantes, autant sur le plan social qu'artistique, n'ont jamais trouvé de port d'attache ministériel. Leur pérennité tient essentiellement à des ententes ponctuelles pour des projets ou des ententes de services, ou alors à de l'autofinancement. Malgré leurs efforts nombreux pour assurer la viabilité de leur situation financière, celle-ci demeure fragile, imprévisible, et constamment à renouveler.

À un contexte de précarité qui était déjà bien établi et notamment démontré dans notre précédent avis sur la question², sont venus s'ajouter les effets collatéraux de la pandémie de la COVID-19. Celle-ci ayant causé le report ou l'annulation de nombreux événements ou projets cruciaux pour ces organismes, leur précarité s'est vue grandement aggravée par la pandémie et ses impacts.

Dans le contexte actuel, où il nous faut trouver des moyens pour favoriser le vivre-ensemble et veiller à la santé mentale de tous, particulièrement celles des jeunes aux parcours de vie différenciés, ces organismes offrent des solutions concrètes, efficaces et somme toute peu coûteuses. Dans les prochaines pages, nous vous invitons à découvrir ces organismes et à explorer différentes avenues qui permettraient d'assurer leur pérennité.

¹ Au sein de notre regroupement, ces 16 organismes offrent régulièrement des activités culturelles : *L'Antre-Jeunes de Mercier Est*, *Centre communautaire Bon courage de la Place Benoit*, *Centre d'aide à la réussite et au développement (CARD)*, *l'Entre-Maisons Ahunistic*, *La Piaule : Local des jeunes 12-17*, *Projet Harmonie*, *La Boîte à Lettres*, *Macadam Sud*, *Local des Jeunes Centre-Ville Chicoutimi*, *Diapason Jeunesse*, *l'Antre-Jeunes (St-Jérôme)*, *Centre d'aide et prévention jeunesse*, *Je Raccroche*, *Action jeunesse de l'Ouest-de-l'Île*, *Bureau de consultation jeunesse*, *Head and hands*.

² ROCAJQ. *Les organismes communautaires culturels : des retombées concrètes et durables*, 2018, 16 p., disponible en ligne: https://rocajq.org/wp-content/uploads/2019/02/rocajq_memoireocaj_culture_vf2.pdf

Présentation du ROCAJQ

Fort de ses 40 ans d'existence, le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ) assure à ses 67 membres un soutien et un accompagnement dans leur développement. Le ROCAJQ se veut, pour les organismes membres, un carrefour où le transfert des connaissances et des savoirs et où le développement d'un réseau d'entraide et d'apprentissage sont l'adage de tous les jours. Par ces échanges dans les différentes pratiques d'intervention, les organismes membres du ROCAJQ ont développé une solide expertise pour rejoindre les jeunes les plus éloignés des réseaux traditionnels.

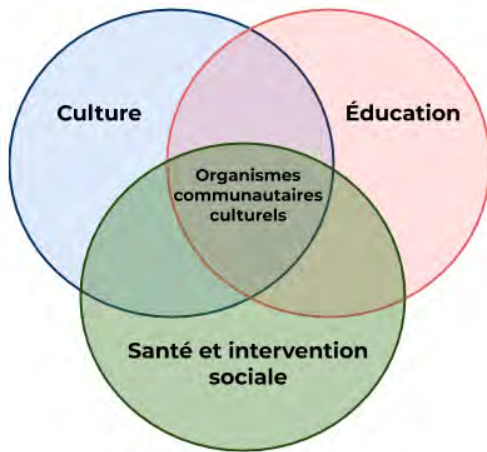
Le ROCAJQ a pour mission de :

- Regrouper les organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec;
- Promouvoir et développer l'approche globale communautaire et l'action communautaire autonome;
- Informer, sensibiliser et éduquer la population aux réalités jeunesse;
- Contribuer aux débats sur les enjeux jeunesse et sur les enjeux sociétaux;
- Favoriser la collaboration, l'échange et la concertation entre ses membres et avec les autres partenaires et collaborateurs.

Mentionnons également que le ROCAJQ est le seul regroupement national à se consacrer entièrement à la jeunesse en plus d'être représentatif de l'ensemble des réalités que vivent les jeunes, et ce, dans un vaste éventail de domaines (emploi, culture, santé et services sociaux, hébergement, éducation, immigration, milieu de vie, loisirs). Nos organismes travaillent avec sept ministères différents et soutiennent une grande variété de mesures gouvernementales. Le ROCAJQ est un acteur essentiel dans l'intervention et l'accompagnement de la jeunesse vers l'autonomie. Avec nos nombreux partenaires, nous sommes une ressource incontournable pour porter la voix des jeunes aux parcours de vie différenciés.

1. Présentation des membres

Comme souligné plus tôt, nos organismes jeunesse culturels se retrouvent au croisement des champs de la culture, de l'éducation et de l'intervention sociale.



Au niveau culturel, ces organismes contribuent activement à l'écosystème culturel québécois en participant à l'éclosion de nouveaux talents, en démocratisant la pratique artistique, en favorisant une meilleure représentation de groupes vivant de l'exclusion sociale, en embauchant des artistes professionnel·le·s et en organisant des événements qui constituent des opportunités de rayonnement pour des artistes émergent·e·s.

En ce qui a trait à l'éducation, ces groupes font de l'enseignement artistique et donnent des formations qui peuvent être professionnelles (Les Muses, Café Graffiti) ou amateurs (Oxy-Jeunes, Atelier 19, Centre communautaire Jacques-Cartier). Cela se traduit par des cours et des ateliers couvrant notamment le chant, la danse, le théâtre, la poésie, les arts visuels, la peinture, le graffiti, et plus encore. Enfin, en ce qui touche à la santé et à l'intervention sociale, les organismes communautaires culturels travaillent à l'inclusion sociale des personnes marginalisées et au développement de leur plein potentiel. Le processus créatif permet entre autres, pour les jeunes rejoints par ces organismes, de briser l'isolement, de développer des habiletés sociales, de combattre l'anxiété et d'exprimer leurs idées. Ce mode d'intervention comporte donc son lot de bienfaits

pour la santé mentale et physique des jeunes qui fréquentent ces groupes.

1.1 Atelier 19

Actif depuis près de 20 ans, l'Atelier 19 a pour mission d'accompagner par l'art et la créativité, les jeunes dans leur désir de se connaître, de s'accomplir, d'innover et d'agir ensemble. Situé au centre-ville de Granby dans le centre culturel France Arbour, l'Atelier 19, organisme culturel et communautaire multiplie année après année les projets créatifs en collaboration avec le milieu scolaire et municipal, des organismes communautaires, des citoyen·ne·s et des artistes professionnel·le·s et de la relève.

L'Atelier 19 accueille les jeunes dans un espace créatif et sécuritaire et les aide à atteindre leur plein potentiel grâce à une approche basée sur les différentes formes d'intelligence, les facteurs de résilience, l'accompagnement et les bienfaits de l'art sur le développement cognitif, émotionnel et social. L'organisme offre des ateliers à des jeunes en difficulté d'apprentissage et/ou d'intégration sociale de niveau primaire et secondaire, à de jeunes adultes en réorientation professionnelle et à des jeunes issus de milieux défavorisés. Ils accompagnent les jeunes par le développement des compétences, le dépassement de soi, l'engagement, l'écoute et le travail d'équipe dans une approche égalitaire et de démocratisation culturelle communautaire. Travaillant beaucoup avec des écoles et quartiers défavorisés, ils permettent à tous de se retrouver dans un cadre créatif et social où les compétences de chacun, ainsi que leur implication, sont valorisées et reconnues.

De plus l'Atelier 19 a développé au fil du temps une approche originale axée sur les liens intergénérationnels. Une trentaine de bénévoles majoritairement des aînés œuvre au sein de l'organisme. Issus de différents milieux sociaux et possédant des expériences professionnelles très diversifiées, ils sont des partenaires importants dans la réalisation de la mission. Certains d'entre eux ayant des compétences artistiques s'impliquent davantage

dans les œuvres collectives, transmettent leur savoir-faire et deviennent de véritables passeurs culturels, pendant que d'autres choisissent de devenir des accompagnateurs formés en bienveillance pour l'accompagnement des jeunes dans les programmes éducatifs. Jeunes et aînés prennent, conjointement des responsabilités dans la réalisation des projets se retrouvant dans l'espace public ou ayant un impact sur la communauté. Les participants sont amenés, dans un mode collaboratif, à développer le sens des responsabilités, l'ouverture et le dialogue, l'autonomie, la créativité et les habiletés sociales. Les espaces de création sont toujours inclusifs, sans préjugés ou jugement. Ils permettent ainsi aux jeunes, qui n'ont pas toujours d'adultes significatifs dans leur entourage, de développer des liens avec un ou des aînés qui peuvent avoir un impact positif dans leur parcours.

L'organisme permet un accès à la culture pour tous sans aucune discrimination, par la participation citoyenne et les œuvres collectives qui se retrouvent dans l'espace public. Reconnu par la Ville de Granby, comme un levier pour les jeunes et leur communauté, l'Atelier 19 développe le sentiment d'appartenance à la culture et au territoire et contribue au rayonnement de la culture et de la pratique artistique locale.

L'organisme rejoint plus de 500 jeunes par année et aimerait pouvoir augmenter son offre d'activité jeunesse face aux difficultés d'apprentissage et d'intégration sociale qui sont grandissantes dans la société québécoise.

1.2 Café Graffiti

Sous le parrainage du Journal de la Rue, le Café Graffiti a été créé en 1997 dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal pour répondre aux besoins des jeunes marginalisés. Le Café Graffiti est un milieu de vie où l'épanouissement du jeune passe par les arts. L'organisme s'investit dans la professionnalisation et le développement de jeunes qui s'expriment différemment. En 2018 le Café Graffiti a permis de rejoindre plus de 2750 jeunes de

12 à 30 ans au travers 92 ateliers d'initiation à la calligraphie graffiti et des ateliers de breakdance.

Les jeunes peuvent s'y réunir pour discuter ou y trouver une oreille attentive pour répondre à leurs besoins. Le Café Graffiti veille à faire reconnaître professionnellement les jeunes artistes tout en les aidant à combattre leur exclusion. Certains jeunes viennent au Café Graffiti pour socialiser, apprendre à se connaître et prendre leur place dans la société. D'autres y viennent pour s'exprimer par différents moyens artistiques. Ce mélange de jeunes de tous horizons, de différents talents, est l'essence du Café Graffiti. Tous ensemble, ces artistes émergent·e·s provoquent une énergie créatrice stimulante.

De plus, le Café Graffiti a présenté ces dernières années 11 spectacles d'art urbain avec une vingtaine de jeunes artistes et musiciens et a tenu des expositions dans 5 lieux différents. Il a aussi parrainé un voyage d'art urbain à Haïti avec 5 artistes d'ici qui sont allés y donner des formations. Enfin, le Café Graffiti est également une entreprise d'insertion sociale qui verse 120 000 \$ par année en salaire à ses artistes et jeunes animateur·trice·s qui gravitent dans ses locaux afin de les aider à être plus autonomes financièrement.

Le Café Graffiti est bien reconnu dans sa communauté et dans l'écosystème culturel montréalais, comme en font foi ses multiples collaborations et partenariats. Ces dernières années, le Café a réalisé plusieurs murales privées et commerciales grâce à de nombreux contrats avec différentes grandes institutions (Francofolies, Hydro-Québec, STM, MU Art, Parc Jean-Drapeau, Maison Simons). De plus, l'organisme a participé à plusieurs événements d'envergure sur la scène culturelle montréalaise et québécoise (Festival international de Poésie, Journée mondiale du livre et du Droit d'auteur, Les Journées de la Culture, etc.)

L'approche d'intervention du Café Graffiti est unique et ancrée dans l'approche globale, dans cette idée que les jeunes ne sont pas que la somme de leurs problèmes, mais plutôt « des êtres humains avec des

besoins» qui cherchent à les combler³. L'organisme, son équipe multidisciplinaire d'intervention et les jeunes artistes qui gravitent autour font partie d'une même grande famille sociale portée par des valeurs d'entraide et de soutien entre pair-e-s aidant-e-s. La multidisciplinarité et la diversité d'expériences et de profils des membres de l'équipe offrent aux jeunes un accès à plusieurs outils pour se construire. L'art est donc ici une façon d'entrer en contact avec les jeunes : une relation de confiance se tisse à travers le soutien dans le cheminement artistique.



1.3 Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier

Le Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier (CJC) a vu le jour en 1992, dans le quartier St-Roch à Québec. Le CJC est un organisme communautaire autonome qui, par ses valeurs de respect, d'ouverture, de démocratie, de solidarité et de confiance en leurs capacités, encourage les jeunes de 16 à 35 ans à définir et prendre leur place dans la société par des processus d'accompagnement, d'apprentissage et de mise en action individuels et collectifs et par le soutien à l'amélioration de leurs conditions de vie⁴. Le CJC est le seul parmi ces organismes à avoir été reconnu par le MSSS et reçoit un financement à la mission pour son volet hébergement. Son volet culturel n'est toutefois pas

financé malgré le fait qu'il représente la plus grande part des activités de l'organisme.

Le CJC est un organisme aux projets multiples et variés. C'est notamment un espace d'hébergement pouvant accueillir 27 jeunes pour des séjours de courte et longue durée, un milieu de vie où les jeunes peuvent se réunir et socialiser, ainsi qu'un espace où ils peuvent suivre de nombreuses formations artistiques et culturelles. Le CJC offre des formations telles que *Fibre du Bois*, *Cirque du Monde*, *Ateliers BD* et *Création musicale*, qui rejoignent plus de 150 jeunes chaque année. En 2019, ce sont plus de 180 jeunes qui se sont inscrits à l'une des 6 formations régulières et 3 formations ponctuelles de l'organisme.

La formation *Cirque du Monde* est un projet de cirque social qui vise à soutenir le développement personnel, physique et social des jeunes. Les arts du cirque font appel à la solidarité, à la complémentarité des forces et des talents de chacun tout en permettant aux jeunes de développer un sentiment d'appartenance à un groupe.

La formation *Fibre du Bois* est un atelier de menuiserie qui offre l'opportunité de découvrir et d'expérimenter le travail du bois en participant à un projet de groupe dynamique dans un contexte alternatif. Les jeunes qui y participent peuvent s'adonner autant à des projets individuels que des projets collectifs qui peuvent par la suite rayonner dans la communauté.

Enfin, le CJC offre aussi la formation *Révolution'Arts*, qui se décline en différents ateliers de création artistique innovants où les jeunes peuvent développer leur talent artistique et leur autonomie selon leurs intérêts. Les jeunes peuvent ainsi développer leurs compétences au niveau de l'écriture, de la lecture, du dessin et de la conception numérique à travers le *Projet BD*; avec le projet *Création musicale*, les jeunes peuvent expérimenter

³³ Viger, R. et Caubet, D. *D'un couvert à l'autre: 25 ans d'animation sociale et culturelle*, Montréal : Éditions TNT, 2015, p. 61.

⁴ Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier. *Rapport d'activités 2019*, p. 10.

toutes les différentes étapes du processus de création en musique; enfin, avec l'atelier *Couleurs du langage*, les jeunes peuvent explorer différentes formes de langages artistiques afin de pouvoir mieux communiquer leurs idées et leurs émotions.

Le CJC réussit ainsi à rejoindre les jeunes de multiples façons, à travers les nombreuses formes d'expression artistique qui les animent et en allant chercher les forces et les intérêts de chacun·e·s. L'organisme constitue un espace de création sans limites où les jeunes y trouvent leur place et se sentent bien. Le CJC est aussi un acteur incontournable du tissu culturel à Québec et contribue grandement à la diversification et la démocratisation de la pratique artistique dans la région de la Capitale-Nationale.

1.4 Les Muses : Centre des arts de la scène

Fondé en 1997, Les Muses : Centre des arts de la scène offre une formation professionnelle en théâtre, danse et chant à temps plein aux personnes vivant avec un handicap (intellectuel, troubles envahissants du développement, troubles du spectre autistique, limitations physiques ou sensorielles). Cette école unique au Canada vise à former des artistes multidisciplinaires qui pourront s'intégrer au milieu artistique professionnel.

Les étudiant·e·s des Muses sont âgé·e·s en moyenne entre 21 et 35 ans et y ont été admis·es par un processus d'audition. Les artistes des Muses percent le petit et le grand écran et partagent la scène avec les plus grands⁵. Les artistes et créateurs qui côtoient les étudiant·e·s des Muses reconnaissent leur qualité d'interprète et leur professionnalisme. Au fondement de cet organisme, il y a la conviction que les artistes atypiques sont des artistes à part entière et doivent être reconnu·e·s dans le milieu culturel québécois.

Pour que la culture soit résolument inclusive et diversifiée, il est essentiel d'octroyer aux personnes vivant avec un handicap tous les outils pour exprimer leur créativité. En développant des techniques et habiletés dans les arts de la scène, celles-ci s'épanouissent, s'expriment, prennent conscience de leur potentiel et apprennent à aller au bout d'elles-mêmes. La présence des personnes handicapées dans nos productions permet à celles-ci de s'approprier leur propre image et d'être représentées de la manière la plus juste possible. Elle pousse le public et la société en général à se questionner sur les normes et conventions sociales.

Selon l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), près de 10 % de la population aurait une incapacité⁶. Pourtant, les personnes présentant une limitation intellectuelle et physique sont presque complètement absentes de nos productions culturelles. Notons que c'est uniquement en 2007 que le Canada a signé la convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées qui, à l'article 30, engage les états signataires à « donner aux personnes handicapées la possibilité de développer et de réaliser leur potentiel créatif, artistique et intellectuel⁷ ».

Les Muses: Centre des arts de la scène est, depuis plus de 20 ans, un pionnier dans cet effort visant à faire voir et entendre les artistes atypiques. Il a compris que l'inclusion des personnes handicapées à la vie culturelle va beaucoup plus loin qu'un accès facilité aux lieux de diffusion artistique.

1.5 Oxy-Jeunes

Depuis 1985, Oxy-Jeunes offre des espaces de création accessibles aux jeunes de 12 à 21 ans et met à leur disposition des infrastructures de création et de

⁵ La compagnie de théâtre Joe, Jack et John et les compagnies de danse Maïgwenn et les Orteils et les Productions des pieds des mains font régulièrement appel aux artistes des Muses. Le film *Gabrielle* de Louise Archambault (2013) a fait rayonner l'école grâce au talent de Gabrielle Marion-Rivard. On a également pu voir Geneviève Morin Dupont dans la série télévisée *Unité 9*.

⁶ Selon des données de 2012, « 4,9 % des personnes de 15 ans et plus ont une incapacité grave ou très grave (315 640), 1,7 % ont une incapacité modérée (109 110) et 3,0 % ont une incapacité légère (191 990) ». Disponible en ligne:

<https://m.ophq.gouv.qc.ca/loffice/fag/fag-statistiques.html>

⁷ ONU. (2008). Disponible en ligne: <https://www.un.org/development/desa/disabilities-fr/la-convention-en-bref-2/texte-integral-de-la-convention-relative-aux-droits-des-personnes-handicapees-23.html>

diffusion (studio de pratique, instruments de musique, installations scénique et multimédia, salle de spectacle pouvant accueillir jusqu'à 60 spectateurs) et des artistes qui les accompagnent dans leurs projets créatifs. Entre 2015 et 2019, ce sont plus de 1200 jeunes qui ont participé à une offre de plus de 900 activités de mentorat, ateliers, spectacles et sorties.

Pour Oxy-Jeunes, les jeunes sont des citoyen·ne·s culturel·le·s à part entière : on leur donne les moyens de contribuer à la collectivité en y présentant leur savoir-faire et en faisant entendre leur voix. Par ses actions, l'organisme reconnaît leur potentiel expressif, créatif et critique et souhaite qu'ils et elles le développent au maximum. C'est pourquoi cet espace a été aménagé pour qu'ils et elles puissent se l'approprier et le construire à leur image. Oxy-Jeunes offre aussi une vitrine à la fois virtuelle et physique pour la diffusion des œuvres jeunesse dont la pertinence et la qualité sont trop souvent sous-estimées. Les jeunes présentent une vingtaine de spectacles par année à Oxy-Jeunes et dans différents parcs ou lieux publics de la ville.

Dans l'espace Oxy-Jeunes, situé à l'extérieur des établissements scolaires, les adolescent·e·s ont le champ libre pour explorer, expérimenter et apprendre de nouvelles techniques artistiques, à leur rythme et dans un environnement sans jugement. Cet espace en est un d'échange et de rencontre : des jeunes aux profils variés s'y croisent et tissent des amitiés. Environ 50 % de ces jeunes sont à risque, 60 % sont des immigrant·e·s de 1^{re} et 2^e génération et 65 % sont issu·e·s de quartiers défavorisés.

Oxy-Jeunes est également doté d'un studio mobile pour aller à la rencontre des jeunes partout dans la ville. À travers leur parcours créatif, les jeunes artistes d'Oxy-Jeunes font l'acquisition d'outils et de compétences qui les suivent toute leur vie : estime de soi, autonomie, curiosité, créativité, participation citoyenne, travail d'équipe, respect des pairs, etc. L'organisme participe ainsi à la prévention du décrochage scolaire et des comportements à risque, en fournissant à ces adolescent·e·s en quête d'identité, une expérience émancipatrice.



Tableau 1 : Implication des organismes dans différents champs d'intervention

	Atelier 19	Café Graffiti	Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier	Les Muses: Centre des arts de la scène	Oxy-Jeunes
Culture	◆ Offre des ateliers animés par des artistes professionnel·les ◆ Produit des murales et des œuvres collectives de façon intergénérationnelle ◆ Acteur culturel reconnu de la ville de Granby	◆ Accompagne des artistes émergents en art urbain dans leur cheminement artistique ◆ Produit des œuvres pour des partenaires publics et privés	◆ Acteur reconnu du milieu culturel de la Capitale-Nationale ◆ Rend accessible plusieurs formes d'arts à des jeunes marginalisés	◆ Favorise l'inclusion d'artistes atypiques au milieu culturel ◆ Embauche des artistes professionnels comme enseignant·es	◆ Soutien la pratique artistique amateur ◆ Embauche des artistes professionnels ◆ Offre une vitrine à la création artistique des jeunes ◆ Rend accessible les loisirs culturels aux jeunes marginalisés
Éducation	◆ Rejoint principalement des jeunes en difficulté d'apprentissage et/ou d'intégration sociale ◆ Rejoint des jeunes adultes en réorientation professionnelle ◆ Approche basée sur les fonctions exécutives du cerveau et les différentes formes d'intelligence	◆ Offre des ateliers d'initiation à l'art urbain (graffiti et breakdance) ◆ Aide des jeunes à développer des compétences socioprofessionnelles	◆ Offre plusieurs formations en arts visuels, musique, cirque, littérature, etc.	◆ Forme des artistes professionnels en arts de la scène	◆ Accompagne les jeunes dans le développement de leurs compétences artistiques ◆ Initie les jeunes à de nouvelles formes d'expression artistique
Santé et services sociaux	◆ Préviend la marginalisation et l'exclusion sociale des jeunes ◆ Aide les jeunes à mieux se connaître, à mieux communiquer leurs émotions et à interagir avec les autres ◆ Permet de tisser des liens significatifs entre individus issus de différents milieux sociaux et de différentes générations	◆ Rejoint principalement des jeunes marginalisés et en situation d'exclusion sociale ◆ Participe à la prévention de comportement à risque	◆ Aide les jeunes à adopter de saines habitudes de vie et combattre l'exclusion ◆ Offre un milieu de vie avec espace d'hébergement	◆ Participe à une meilleure reconnaissance et une meilleure inclusion des personnes vivant avec un handicap	◆ A pour mission l'épanouissement psychosocial des jeunes ◆ Œuvre spécifiquement auprès des jeunes défavorisés et en situation d'exclusion sociale

2. Historique des démarches

Les organismes communautaires culturels jeunesse doivent faire preuve de beaucoup d'ingéniosité pour maintenir leurs services. Contrairement à la majorité des organismes communautaires autonomes, aucun ministère n'en assure la responsabilité. Parce que leurs pratiques se trouvent au croisement de différents champs d'intervention, elles semblent trop innovantes pour obtenir un port d'attache ministériel. Nos organismes ont tenté à de multiples reprises d'obtenir un financement à la mission auprès des ministères de la Culture et des Communications (MCC), de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et de la Santé et des Services sociaux (MSSS). La réponse à ces démarches a toujours été la même : on les invite à tenter leur chance auprès d'un autre ministère, qui, lui aussi, leur refuse une aide financière à la mission. Vous trouverez en annexes plusieurs lettres de refus témoignant de ces multiples tentatives.

Jusqu'en 2012, Oxy-Jeunes avait un mandat provincial et bénéficiait d'un financement à la mission du ministère de la Culture et des Communications, dans le champ de la pratique artistique amateur. Les critères d'admissibilité au financement, dans ce champ d'activités, ont été modifiés et le gouvernement a choisi de ne plus soutenir l'organisme. Oxy-Jeunes a revu, également à cette époque, son territoire d'actions pour se concentrer sur la région de Montréal. Dès 2015, Oxy-Jeunes a soumis un projet de financement tripartite récurrent mettant à contribution le MCC, la Ville de Montréal et l'arrondissement de Ville-Marie. Ces démarches pour retrouver une base de financement récurrent ont permis de signer une convention avec l'arrondissement de Ville-Marie (l'équivalent de 10 % du budget annuel), mais n'ont pas donné les résultats escomptés auprès du MCC, ni auprès de la Ville de Montréal (voir annexe A5, A6 et A7).

Du côté des Muses, sa formation, qui est d'une qualité comparable à celle dispensée par les grandes écoles

telles que l'École nationale de théâtre, est reconnue par le ministère du Patrimoine canadien. Or, cette reconnaissance au palier fédéral ne semble pas avoir d'incidence sur le plan provincial, ce qui nous semble une incohérence. Les Muses ont aussi fait une demande au programme d'aide au fonctionnement pour les organismes de formation en arts (PAFOFA). Le programme ayant changé avec la nouvelle politique du MCC en 2017, les Muses ont été accepté dans le volet 2.2 pour les organismes qui donnent une formation en loisirs. Ils bénéficient donc d'un soutien, mais ils ne sont pas reconnus dans le bon volet. Tout récemment, en janvier 2021, les Muses ont aussi perdu un financement discrétionnaire important du ministère de l'Éducation sans explication détaillée (voir annexe A1). Cette décision à laquelle les Muses n'ont toujours pas eu de réponse pose un défi majeur pour la poursuite des activités de l'organisme.

Atelier 19 a pour sa part entrepris des démarches au mois d'août 2019 pour être reconnu au sein du *Répertoire culture-éducation* du MCC, sans succès (voir annexe A8). Ce refus a été justifié par le MCC sous prétexte que l'organisme n'avait pas l'autorisation préalable d'un conseil des arts. Non seulement ce type de reconnaissance pose problème comme elle repose sur une vision élitiste de l'art, mais elle entre aussi en contradiction avec l'objectif 2.2 de la politique culturelle *Partout, la culture* qui vise à favoriser la diversité des formes d'expression artistique et culturelle⁸. Pourtant, de nombreux musées et entreprises culturelles ont adapté leurs approches sur des pratiques issues du milieu communautaire jeunesse. La ville de Granby reconnaît d'ailleurs Atelier 19 comme organisme culturel.

Café Graffiti a pour sa part fait des démarches auprès du programme *La culture à l'école* afin de s'inscrire au répertoire des ressources auxquelles les écoles peuvent faire appel pour faire vivre une expérience culturelle à leurs élèves. Cependant, les organismes

⁸ MCC. (2018). *Partout, la culture : politique culturelle du Québec*, p. 24. Disponible en ligne : https://mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique_culturelle/PartoutlaCulture_Polculturelle_Web.pdf

admis doivent faire partie du *Répertoire culture-éducation*, et donc être reconnus comme étant professionnels et avoir à leur actif des réalisations artistiques, culturelles ou des activités de diffusion régulières⁹. Pourtant, Café Graffiti est un incubateur de talents : ses artistes sont engagés par de nombreuses entreprises et festivals. Ce refus témoigne du manque de compréhension que semble avoir le gouvernement quant à l'apport de nos organismes dans le champ de la culture et d'une vision limitée de l'art professionnel. L'organisme devait pour faire partie de ce répertoire, avoir l'approbation d'un conseil des arts.

Atelier 19, Oxy-Jeunes et Les Muses ont aussi été approchés par des agent.es du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) pour évaluer leur admissibilité. Le PACTE reconnaît la culture comme un outil favorisant la réussite éducative. Cependant, ce programme est très restrictif : les organismes communautaires soutenus doivent œuvrer principalement dans l'un des quatre champs d'intervention du programme, soit l'alphabétisation, la formation continue auprès d'autres organismes communautaires, la lutte au décrochage scolaire ou le rattachement scolaire. Étant donné le caractère particulier de nos groupes, ceux-ci ne peuvent espérer y être accrédités sans se dénaturer et sans apporter des changements majeurs à leur mission, ce qui serait réducteur et n'est pas souhaitable. Atelier 19 et Les Muses ont d'ailleurs fait des démarches pour être accrédités dans le volet lutte au décrochage ou rattachement scolaire du PACTE en 2012, sans succès.

Enfin, le ROCAJQ a tenté à plusieurs reprises de s'asseoir avec des interlocuteurs des ministères concernés, cela au terme d'efforts longs et parfois anormalement difficiles. Nous avons réussi à

rencontrer M^{me} Camille Barriault et M. Jean-Jacques Adjizian du MCC en juin 2018, pour leur faire un état des lieux des organismes communautaires culturels et explorer des solutions. Constatant que nous répondions à plus d'un objectif de la politique culturelle, ils devaient nous rencontrer à l'automne 2018 pour une analyse plus approfondie, mais avec les élections, l'équipe au cabinet a changé et nous avons dû repartir ces démarches de zéro. Au printemps 2019, nous avons déposé une demande de rencontre au cabinet de la ministre de la Culture, M^{me} Nathalie Roy, sans toutefois avoir de suites. Nous avons réussi à communiquer avec M^{me} Brigitte Doucet, conseillère politique au cabinet de la ministre Roy, en juin 2019, mais aucune suite ne nous a été donnée depuis.



⁹ Disponible ici : <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/dossiers/culture-education/programme-la-culture-a-lecole/une-ecole-accueille-un-artiste-ou-un-ecrivain/>

3. Les impacts de la pandémie de la COVID-19

3.1 Sur les jeunes

Nous le savons trop bien, la pandémie de COVID-19 et le confinement qu'elle a entraîné ont eu des conséquences très importantes sur les jeunes. C'est sur la santé mentale que les conséquences se sont fait sentir le plus sévèrement, alors que les jeunes ont été privés de leur réseau social, des sports et des loisirs auxquels ils tenaient. Cette fragilisation des jeunes a grandement été observée au sein des organismes communautaires culturels, alors que de nombreux jeunes ont dû cesser la pratique de leurs activités artistiques préférées dans leurs organismes qu'ils et elles fréquentent.



En effet, de nombreuses formes d'art peuvent difficilement se pratiquer seul ou par le biais des outils numériques. C'est notamment le cas de la danse, du chant, du théâtre, qui nécessite généralement de se retrouver en personne et groupe. Par ailleurs, sans ces organismes plusieurs jeunes n'ont pas accès à de l'équipement artistique, faute de moyens financiers. Les organismes communautaires culturels offrent cet environnement propice à la création et à l'épanouissement des jeunes et même s'ils ont tenté d'innover autant que possible à travers les contraintes qu'amène les mesures de santé publique, il va sans dire que les bénéfices majeurs de leurs activités sur le bien-être des jeunes se sont vus limités, depuis le début de cette pandémie. Privés en tout ou en partie de leurs activités artistiques avec le confinement et les règles de santé publique, beaucoup de jeunes ont souffert et souffrent toujours

de détresse psychologique, d'anxiété, d'isolement et de perte de motivation. Outil thérapeutique par excellence, l'art et les liens qu'ils ont créés avec les intervenant·e·s les aident à se développer et à passer à travers les difficultés qu'ils vivent.

3.2 Sur les organismes

En plus de devoir assister impuissant aux conséquences du confinement et de la pandémie chez les jeunes, la pandémie a sans contredit posé des défis logistiques et financiers importants pour les organismes. En effet, les organismes communautaires autonomes culturels jeunesse se maintiennent en activités en grande partie grâce à des appels de projets et de l'autofinancement par des levées de fonds ou des événements qu'ils organisent (concert, spectacle, vernissage, exposition, lecture publique, etc.). Évidemment, la pandémie est venue chambouler ces projets absolument essentiels aux OCAJ en culture, alors que de nombreux événements ont dû être reportés ou tout simplement annulés. Cela est doublement inquiétant compte tenu du fait que très peu d'appels à projets semblent se dessiner pour les prochaines années, conséquence de la pandémie.

Si la plupart des organismes communautaires autonomes ont pu se maintenir en activité durant la pandémie, c'est en raison du maintien de leur financement à la mission globale ainsi que des fonds d'urgence octroyés par les administrations municipales, provinciales, fédérales et caritatives. Or, les organismes communautaires culturels jeunesse n'ont pu bénéficier de ni l'un ni l'autre, et ont perdu dans bien des cas l'une des seules alternatives qui s'offraient à eux, à savoir l'organisation d'événements et la vente de services. Un exemple frappant de cette situation est celui du projet *Cirque du Monde* du Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier, qui a perdu tout le soutien financier du projet qui provenait du Cirque du Soleil et qui en raison des difficultés financières créées par la pandémie n'a pu honorer son soutien. Du côté des Muses, comme ils

sont une école de formation en art, ils ont été jugés essentiels et ont pu maintenir leurs activités. Mais l'application des mesures a impliqué de nombreux frais supplémentaires en terme d'équipements, de locaux et de personnel, sans pour autant que cela se traduise par des financements supplémentaires. La pandémie a donc eu impact négatif sur la situation financière de l'organisme.

Enfin, cela a eu des impacts sur les équipes et sur les bénévoles qui s'impliquent dans ces organismes. Dans le cas d'Atelier 19, par exemple, une part importante de leurs bénévoles est composée d'ainé·e·s et donc plusieurs ont dû cesser leur

implication dans les projets de l'organisme comme ils étaient considéré·e·s plus vulnérables face au virus. Aussi, comme les artistes professionnel·le·s ont été grandement affecté par la pandémie avec l'arrêt de nombreux projets artistiques, cela a eu des répercussions pour les organismes puisque ceux-ci collaborent beaucoup avec des professionnels artistiques pour animer des ateliers et donner des formations. Des artistes professionnel·le·s s'impliquant dans des organismes comme Oxy-Jeunes ou Les Muses se sont retrouvés en situation de grande précarité très rapidement, dès le début de la pandémie.



© Cafe Graffiti

4. Proposition de financement inédite

4.1 Un financement à la mission récurrent

Dans la politique culturelle *Partout, la culture* déposée en 2018, le gouvernement reconnaît à l'orientation 1 que l'art permet de «s'épanouir individuellement et collectivement». Le gouvernement reconnaît l'apport croisé des secteurs culturels, éducatifs et sociaux¹⁰. On valorise les partenariats entre ces différents secteurs, on reconnaît la force qu'ils représentent et on souhaite les voir se multiplier. Pourtant, lorsque ce croisement se concrétise dans la mission d'un seul organisme qui a depuis longtemps fait ses preuves, on refuse de le soutenir par un financement à la mission et/ou à la hauteur de ses besoins.

Afin que nos organismes soient soutenus adéquatement tout en respectant le caractère multidimensionnel de leurs pratiques, nous proposons de développer une structure de financement unique, innovante, à l'image de nos organismes. Elle pourrait s'inscrire dans le cadre de l'entente interministérielle culture et éducation. Cette entente a été conclue entre les deux ministères en 1997 et un nouveau protocole a été signé en 2013, stipulant que les deux ministères entendent renforcer leur collaboration pour faire de la culture et de l'éducation des alliées indissociables¹¹. L'entente visait principalement à intégrer davantage la culture à l'école. Toutefois, celle-ci reconnaît l'apport des partenaires extérieurs au réseau de l'éducation et notamment celui du milieu communautaire en stipulant qu'il faut encourager cette mobilisation, dans le respect des attributions, des responsabilités et des possibilités de chacun¹². Aussi, cette même entente soutient qu'il faut encourager les milieux à prendre

en compte les pratiques culturelles émergentes, la diversité des modes d'expression artistique et de diffusion de la culture¹³. En cela, il nous apparaît incompréhensible de refuser à des organismes reconnus principalement pour leur approche innovante en matière de transmission culturelle et d'expression artistique un financement leur assurant une pérennité.

Nous proposons donc de mettre en place un programme de financement qui reconnaîtrait à la fois l'apport éducatif et culturel des organismes communautaires dont la mission est d'offrir, à l'extérieur des établissements scolaires, un espace de création, de diffusion, de formation et d'expérimentation artistiques à des populations vivant de l'exclusion sociale ou à risque d'en vivre.

Un tel financement pourrait prendre pour modèle le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du MSSS ou alors le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) du MEES. Ces deux programmes s'assurent d'encadrer le soutien financier à la mission sur une reconnaissance du statut d'organisme communautaire autonome ainsi que sur un certain nombre de dépenses admissibles. De plus, comme le ministère de la Culture et des Communications dispose déjà de directions régionales dans chacune des régions du Québec, ces dernières pourraient avoir la charge d'assurer l'admissibilité des organismes financés par un tel programme et d'assurer la gestion des enveloppes budgétaires disponibles par région.

4.2 Enlever des barrières au financement par projet

En parallèle du financement à la mission, une attention devrait être portée sur les critères

¹⁰MCC. (2018). *Partout, la culture : politique culturelle du Québec*, p.17

¹¹ MCC et MELS, (2013). *Protocole d'entente interministériel culture-éducation*, p.2. Disponible en ligne :

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/Protocole_culture_education_2018.pdf

¹² Ibid. p.3

¹³ Ibid.

restrictifs qui empêchent les OCAJ en culture d'obtenir du financement par projet au MCC. Souvent, les organismes ne sont pas reconnus comme « organisme culturel », ce qui les empêche de faire des demandes à certains fonds. Ça fait partie des critères de certaines subventions en culture. Par exemple, pour accéder au programme *La culture à l'école*, il faut être répertorié au *Répertoire culture-éducation* qui lui-

même requiert différentes reconnaissances, notamment de la part des Conseils des arts. Cela est une importante barrière à l'entrée des organismes communautaires autonomes culturels. Certains programmes comme *Culture et inclusion* sont plus accessibles, mais malheureusement bien peu suffisants pour répondre au besoin de financement des organismes.

Tableau 2 : Besoins financiers des organismes et montant demandé

BESOINS DES ORGANISMES ET COÛT DE LA PROPOSITION						
	Budget nécessaire (projeté)	Subventions provinciales en 2019-2020*	Montant total amassé en 2019-2020	Montant à la mission demandé**	Autres formes de financement	% du financement
Les Muses***	573 000 \$	69 000 \$	243 000 \$	330 000 \$	-	58 %
Atelier 19	312 300 \$	0 \$	150 000 \$	162 300 \$	-	52 %
Oxy-Jeunes	333 300 \$	23 000 \$	171 000 \$	162 300 \$	-	49 %
Café Graffiti	234 300 \$	0 \$	72 000 \$	162 300 \$	-	69 %
Centre Jacques-Cartier****	1 230 000 \$	346 000 \$	1 068 000 \$	n.a	162 300 \$	13 %
TOTAL	2 683 000 \$	438 000 \$	1 704 000 \$	817 000 \$	162 300 \$	-
Financement nécessaire :				979 300 \$		-

* Les montants affichés pour les subventions provinciales sont, hormis pour le Centre Jacques-Cartier, des montants non-récurrents octroyés par différents ministères (Éducation, Culture et Communications, Secrétariat à la jeunesse, etc.)

** Hormis pour l'organismes *Les Muses*, les montants à la mission qui sont suggérés ici prennent pour référence les seuils planchers reconnus par le CIUSSS du Centre-Sud à Montréal pour les organismes en santé et services sociaux œuvrant en aide et entraide, ainsi que promotion et sensibilisation.

*** L'organisme *Les Muses* affiche un besoin financier supérieur au seuil plancher en raison du fait qu'ils sont une école de théâtre offrant une formation à temps plein sur cinq ans.

**** Les ressources financières dont bénéficie le Centre communautaire-Jacques Cartier sont plus élevées en raison du fait qu'ils ont un volet hébergement financé à la mission par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Le volet culturel de l'organisme n'est quant à lui pas financé et pour cela, il est proposé d'octroyer ce financement par entente de projets et services.

5. Quatre raisons de financer nos organismes

« Le gouvernement souhaite encourager les acteurs culturels, sociaux et municipaux dans leurs efforts pour stimuler et élargir la participation à une vie culturelle diversifiée et inclusive.¹⁴ »

En acceptant notre proposition ou une autre forme d'innovation dans le financement, le gouvernement du Québec a l'occasion de prouver son leadership et de devenir un modèle dans le financement des formes alternatives de production artistique. Au Canada, les organismes culturels qui œuvrent dans les communautés, qui utilisent l'art à des fins de transformation sociale, ont du mal à survivre. Dans le rapport de 2016 du Centre de recherche international sur l'art pour le changement social (ICASC), on peut lire :

« Malgré l'augmentation de l'intérêt et de la demande pour l'ACS [art pour le changement social], c'est même une diminution du financement de base régulier qui a été observée dans certaines régions du pays, ce qui coïncide avec l'importance accrue des projets de collaboration et, surtout, du financement privé et des commandites. Pour plusieurs organismes, et surtout les plus petits, il s'agit d'une grande difficulté¹⁵. »

Pourtant, leurs retombées sont nombreuses : les études sur les bienfaits des arts et de la pratique artistique autant sur le plan individuel que collectif abondent. Voici quatre raisons de soutenir les organismes communautaires culturels jeunesse.

5.1 Ils sont innovants sur les plans social et artistique

Les Muses, Oxy-Jeunes, Atelier 19 et Café Graffiti ont des missions qui visent à la fois la production d'œuvres de qualité (recherche esthétique par une

formation professionnalisante et la collaboration avec des artistes professionnel·le·s) et l'édification d'un espace d'exploration et d'expression artistique dans la communauté. Ce sont des organismes qui comprennent que pour que le milieu culturel québécois soit fort et riche, il doit être diversifié. Ils revendiquent la valeur sociale et relationnelle de l'art, ils en sont de grands défenseurs. Après tout, la culture est partout, comme nous le rappelait si bien le titre du projet de politique culturelle. Elle ne peut être vécue à l'extérieur du contexte social : elle y est ancrée, s'en inspire et l'influence à son tour.

Leur [les organismes communautaires culturels] travail dépasse l'art lui-même. On ne fait pas qu'affirmer : « Je suis un artiste et je veux m'exprimer ». C'est une prise de conscience de tout ce qui s'entrecroise. C'est une reconnaissance que l'art prend place dans un contexte plus large¹⁶.

5.2 Ils offrent de l'éducation artistique dans un cadre unique

L'éducation et la pratique artistique sont essentielles au développement des jeunes. Pour les jeunes dits à risque ou aux parcours de vie différenciés, l'engagement artistique est d'autant plus important qu'il peut servir de levier pour répondre à des problématiques fréquemment observées chez ces jeunes (exclusion sociale, détresse psychologique, faible estime de soi, etc.). Or, pour rejoindre ces jeunes par l'art et que ceux-ci puissent bénéficier des effets de la pratique artistique, il est essentiel de créer des espaces d'apprentissage artistique et d'exploration créative à l'extérieur des murs de l'école. En ce qui concerne plus particulièrement les adolescent·e·s, les organismes communautaires culturels jeunesse présentent des caractéristiques importantes susceptibles de les faire adhérer davantage à la culture, à leur communauté, d'en faire des citoyen·ne·s culturel·le·s engagé·e·s. Plus

¹⁴ MCC, 2018. *Partout, la culture: politique culturelle du Québec*. p.18. Disponible en ligne:

https://mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique_culturelle/Partoutlaculture_Polculturelle_Web.pdf

¹⁵ ICASC, 2016. *Où en est l'art pour le changement social ? Rapport sur l'état de la situation au Canada*, Avril 2016, p. 6.

¹⁶ Chew, R. 2009. *Community-Based Arts Organizations: a New Center of Gravity*. Americans for the Arts, 2009, p. 2. (traduction libre)

flexibles, ouverts et préconisant un mode de fonctionnement démocratique, les organismes communautaires autonomes offrent aux jeunes des espaces qu'ils et elles peuvent s'approprier et construire à leur image.

Pour certains organismes communautaires culturels, tels qu'Oxy Jeunes, Atelier 19 ou le Café Graffiti par exemple, il réside au cœur de leur approche d'intervention une conception bien unique de la médiation culturelle qui permet cet épanouissement chez le jeune. Cette médiation culturelle, loin d'être une relation hiérarchisée mettant le jeune en position d'apprenant vis-à-vis un formateur professionnel, vise plutôt à mettre le jeune au centre de la démarche et à l'accompagner pleinement dans l'exploration de son potentiel créatif. Ces organismes qui travaillent auprès des adolescent·e·s peuvent intentionnellement façonner des environnements et des programmes qui se distinguent de ceux d'une salle de classe : équilibre entre temps structuré et non structuré, interaction sociale intégrée à l'expérience d'apprentissage et développement du leadership, du travail d'équipe, de la communication et d'autres compétences utiles à la vie¹⁷.



© Les Muses: Centre des arts de la scène

5.3 Ils mettent en place les conditions optimales pour une transformation sociale

La recherche démontre que l'art crée des conditions pour que les transformations sociales, autant sur le plan individuel que collectif, s'opèrent¹⁸. Le processus créatif encourage la prise de risque, l'introspection, la prise de distance critique. Au-delà des compétences transférables qu'il permet aux personnes d'acquérir, le processus créatif place aussi l'esprit humain dans une disposition favorable aux apprentissages de tous genres, l'ouvre à différentes possibilités et accorde à la curiosité un généreux terrain de jeu¹⁹. Dans le projet de politique culturelle *Partout, la culture*, le gouvernement reconnaît d'ailleurs que la société québécoise a tout à gagner en encourageant l'expression de la créativité chez les citoyen·ne·s :

« Il faut également aborder la culture comme un important facteur de développement de compétences jugées essentielles au XXI^e siècle, dont l'exercice de la pensée critique ainsi que la capacité d'innover et de faire preuve de créativité. En faisant plus de place à la culture dans la vie des personnes et des communautés, il est possible de décupler les forces nécessaires pour que la société québécoise puisse relever les défis de demain²⁰. »

Or, pour que des changements profonds se manifestent, il faut du temps. Depuis plusieurs décennies, nos organismes s'enracinent dans leur communauté, peaufinent leur compréhension des enjeux et développent une expertise pour travailler auprès de populations vivant de l'exclusion. Ils offrent ainsi aux jeunes un pouvoir d'agir sans pareil sur le monde qui les entoure.

¹⁷ National Guild for Community Arts Engagement. (2011). *Engaging Adolescents: Building Youth Participation in Arts*, p. 3. Disponible en ligne: <http://www.nationalguild.org/ngCorporate/MediaLibrary/Publications/EngagingAdolescentsGuide.pdf?ext=.pdf>

¹⁸ B. Spiegel, J. et N. Parent, S. (2017). *Re-approaching community development through the arts: a 'critical mixed methods' study of social circus in Quebec*. *Community Development Journal*, Volume 53, Issue 4, Pages 600–617, Disponible à <https://doi.org/10.1093/cdj/bsx015>.

¹⁹ Crossick and Kaszynska, 2016. *Understanding the value of arts & culture The AHRC Cultural Value Project*, p. 115, Disponible ici: <https://ahrc.ukri.org/documents/publications/cultural-value-project-final-report/>

²⁰ MCC, 2018. *Partout, la culture: politique culturelle du Québec*, p.17.

5.4 Ils comptent de nombreux appuis dans leur milieu

La notoriété des Muses, d'Oxy-Jeunes, du Café Graffiti, d'Atelier 19 et du Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier dans leur milieu n'est plus à faire. À travers le temps, ils ont su développer de nombreux partenariats et reçoivent l'appui de la part d'acteurs variés dans leur communauté. Que ce soit de la part des municipalités, des écoles, des élu·e·s de différents paliers gouvernementaux, des artistes ou des gens du milieu des affaires, ces organismes ont la reconnaissance et la confiance des acteurs de leur milieu. Ainsi, vous trouverez de nombreuses lettres d'appuis en annexe (B1 à B18).

Les Muses

Les Muses ont de nombreux partenaires qui reconnaissent et soutiennent ponctuellement leur travail, notamment le Conseil des arts de Montréal (annexe B7) et le Centre Champagnat (annexe B8). Ils sont également reconnus par Patrimoine Canada (annexe B5 et B6). Au fil des ans, l'organisme a reçu de multiples reconnaissances.

- La directrice, Cindy Schwartz, a été lauréate du Prix Janine Sutto de l'Association montréalaise de la Déficience intellectuelle (AMDI), 2006.
- Partenaire d'honneur de la Semaine québécoise des Personnes handicapées de l'Office des Personnes handicapées du Québec (OPHQ), 2014.
- Lauréat du Prix À Part Entière de l'Office des Personnes handicapées du Québec (OPHQ), 2012.
- Le film *Gabrielle* (long métrage de fiction, Louise Archambault, 2013) a été récompensé aux prix Écrans canadiens dans les catégories meilleur film et meilleure interprétation féminine dans un premier rôle pour Gabrielle Marion-Rivard.

Atelier 19

L'Atelier 19 compte sur l'appui du maire de Granby (annexe B1), du préfet de la MRC de la Haute-Yamaska (annexe B3) et du député François Bonnardel (annexe B2). De plus, le samedi 21 avril 2018, Francine Charland, fondatrice et directrice d'Atelier 19, a été honorée par Jean-Luc Nappert, conseiller municipal à Granby et le regroupement Environnement Haute-Yamaska. Un arbre et une plaque en son honneur ont été installés dans le parc Miner pour souligner son engagement exceptionnel envers l'art et la créativité et ses hautes contributions éducatives, communautaires et environnementales, sources d'inspirations pour la collectivité depuis la création de l'Atelier 19 en 2001²¹.

Oxy-Jeunes



Oxy-Jeunes compte plus de 60 partenaires scolaires, communautaires, culturels et municipaux. Il est notamment reconnu auprès de Sport et Loisir de l'île de Montréal (annexe B9), Perspectives jeunesse (annexe B10) et Écomusée du fier monde (annexe B11). Le service de la culture de Montréal soutient également différents projets d'Oxy-Jeunes depuis 2009 (annexe B12).

²¹ Tiré de *La Voix de l'Est*, 22 avril 2018, disponible ici : <https://www.lavoixdelest.ca/actualites/hommage-a-francine-charland-dd7c7c9aec6469f665ac71d57014e299>

Café Graffiti

Café Graffiti est récipiendaire de plusieurs récompenses dont celles-ci :

- Prix Droits et Libertés, 2012 et 2015.
- Mention d'honneur du solliciteur général du Canada, « stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime », 2000.
- Prix Claire-Bonenfant par le ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration en récompense de l'enseignement des valeurs démocratiques aux jeunes, 1999.

Le directeur du Café Graffiti, Raymond Viger, a aussi reçu la médaille de l'Assemblée nationale à l'automne de 2015 de la part de la députée provinciale d'Hochelaga à l'époque, Mme Carole Poirier. En plus de recevoir l'appui de Mme Poirier (annexe B13), Café Graffiti a également reçu l'appui de la députée fédérale d'Hochelaga de 2011 à 2019, Mme Marjolaine Boutin-Sweet (annexe B14), et de la Société de développement commercial d'Hochelaga-Maisonneuve (annexe B15).

Enfin, de nombreux organismes et des individus qui ont collaboré avec Café Graffiti sont à même de témoigner de la grande pertinence de son action dans les champs culturel, éducatif et social (voir les annexes B16, B17 et B18).

Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier

De son côté, le Centre communautaire compte sur de nombreux appuis et partenariats dans la communauté artistique de la Capitale-Nationale et du Québec, notamment le Cirque du Soleil, le Cirque Hors Piste, le Théâtre de la Bordée, le Théâtre de l'aubergine, le Grand théâtre, de Québec, l'École de Cirque de Québec, etc. De plus, le CJC organise régulièrement des événements accueillant des artistes d'envergure, tel que Tire le Coyote, Pascale Picard, Jérôme Casabon, Mehdi Bousaidan, etc. Enfin, le CJC est reconnu par la communauté d'affaires de la région de la Capitale-Nationale, qui supporte les activités de l'organisme. C'est le cas notamment d'entreprises tel que KPMG, SSQ assurances et TELUS.

Conclusion

Comme ce présent document le démontre, les organismes communautaires autonomes culturels jeunesse n'ont pas de ports d'attache ministériels, puisqu'ils ont une approche globale qui ne cadre pas avec les champs d'intervention d'un seul ministère qui devraient les financer. Ils sont en quelque sorte trop axés sur la culture pour le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux, et trop éducatifs et axés sur la santé et le développement personnel et social pour le ministère de la Culture et des Communications.

Comme démontré, notre proposition de financement de ces organismes s'articule à même la volonté du gouvernement de rapprocher les champs de la culture et de l'éducation et de reconnaître les bienfaits de l'art sur la santé et le mieux-être. La santé mentale chez les jeunes est et sera très préoccupante, avec les conséquences de cette pandémie et les jeunes auront grandement besoin d'organismes leur permettant de se réaliser, de créer et de socialiser. L'art étant en soi déjà thérapeutique. Nous croyons qu'en optant pour cette solution, nous offrons une réelle chance à ces organismes déjà bien implantés dans leur communauté de pérenniser leur modèle d'actions et d'augmenter significativement leur impact social.

Dans une société qui évolue rapidement sur les plans social, démographique et économique, il est urgent de se doter de moyens pour favoriser le mieux-être des communautés et des personnes. On reconnaît depuis longtemps aux organismes communautaires autonomes, peu importe le champ dans lequel leurs services se situent, cette capacité de s'adapter rapidement aux réalités vécues sur le terrain. Les événements récents l'ont d'ailleurs démontré. Les organismes jeunesse en culture ont cette même flexibilité et mettent en place des projets innovants, durables et collés sur les besoins des jeunes.

En somme, le ROCAJQ est convaincu que nous pouvons trouver une solution simple et facile d'implantation qui permettrait à ces organismes si riches sur le plan de la création artistique et du soutien à la jeunesse de se maintenir en activité pour longtemps. Soyez assuré de l'entière collaboration de notre regroupement et de nos membres dans cette démarche.



Références

- Centre communautaire et résidentiel Jacques-Cartier, 2019. *Rapport d'activités 2019*, p. 10., disponible en ligne: https://centrejacquescartier.org/wp-content/uploads/2020/04/CJC-RapportAnnuel2019_WEB.pdf
- Chew, Ron. 2009. *Community-Based Arts Organizations: A New Center of Gravity* Americans for the Arts, 28 p. Disponible en ligne: https://www.americansforthearts.org/sites/default/files/New_Center_of_Gravity_0.pdf
- Crossick, Geoffrey and Patrycja Kaszynska, 2016. *Understanding the value of arts & culture The AHRC Cultural Value Project*, 200 p. Disponible en ligne: <https://ahrc.ukri.org/documents/publications/cultural-value-project-final-report/>
- International Centre of Art for Social Change (ICASC), 2016. *Où en est l'art pour le changement social? Rapport sur l'état de la situation au Canada*, 15 p., disponible en ligne: https://icasc.ca/wp-content/uploads/2016/09/stateofheart_fr_0.pdf
- Laflamme, Cynthia. *Hommage à Francine Charland*, La Voix de l'Est, 22 avril 2018. Disponible en ligne: <https://www.lavoixdelest.ca/actualites/hommage-a-francine-charland-dd7c7c9aec6469f665ac71d57014e299>
- Ministère de la Culture et des Communications, 2018. *Partout, la culture : politique culturelle du Québec*, 62 p., disponible en ligne: https://mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Politique_culturelle/Partoutlaculture_Polculturelle_Web.pdf
- Ministère de la Culture et des Communications (MCC) et Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), 2013. *Protocole d'entente interministériel culture-éducation*, disponible en ligne: http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/Protocole_culture_education_2018.pdf
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Programme la Culture à l'école*. Disponible ici : <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/dossiers/culture-education/programme-la-culture-a-lecole/>
- National Guild for Community Arts Engagement, 2011. *Engaging Adolescents: Building Youth Participation in Arts*, 50 p. Disponible en ligne: <https://nasaa-arts.org/wp-content/uploads/2018/01/Engaging-Adolescents-Guidebook-Building-Youth-Participation-in-the-Arts.pdf>
- Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), *Aperçu statistique des personnes handicapées au Québec*, disponible en ligne: <https://www.ophq.gouv.qc.ca/publications/statistiques/les-personnes-handicapees-au-quebec-en-chiffres.html>
- ONU, 2008. *Convention relative aux droits des personnes handicapées*, disponible en ligne: <https://www.un.org/development/desa/disabilities-fr/la-convention-en-bref-2/texte-integral-de-la-convention-relative-aux-droits-des-personnes-handicapees-23.html>
- ROCAIQ, 2018. *Les organismes communautaires culturels : des retombées concrètes et durables*, 16 p., disponible en ligne: https://rocaiq.org/wp-content/uploads/2019/02/rocaiq_memoireocaj_culture_vf2.pdf
- Spiegel, Jennifer B. et Stéphanie N. Parent, 2017. *Re-approaching community development through the arts: a 'critical mixed methods' study of social circus in Quebec*. Community Development Journal, Volume 53, Issue 4, Pages 600–617. Disponible en ligne: <https://doi.org/10.1093/cdj/bsx015>.
- Viger, Raymond et Delphine Caubet, 2015. *D'un couvert à l'autre: 25 ans d'animation sociale et culturelle*, Montréal, Éditions TNT, p. 6